

**CHAMPIONNAT DE FRANCE ARMES ANCIENNES
VITROLLES 2017
Fiche d'engagement Individuelle**



N° LICENCE N° ASSO CATEGORIE D'AGE

NOM PRENOM

CLUB

SEXE (M ou F) NE(E) LE - ETRANGER - HANDICAPE PHYSIQUE

MAIL

TELEPHONE (S) FIXE / PORTABLE

(1) Eventuellement, cochez la ou les case(s) concernée(s).

Une arme ne peut être utilisée que par 2 personnes au maximum (selon le règlement M.L.A.I.C § 4.7.A.1). Dans le cas d'un partage d'arme, veuillez nous indiquer sur quelle épreuve aura lieu le partage et avec quelle personne.

NOM TIREUR AVEC QUI VOUS PARTAGEZ VOTRE ARME EPREUVE CONCERNÉE

Epreuves	O (1)	R (1)	Type d'arme	Nom du fabricant	Cal.	N°Série
N° 6/701 MIQUELET	S1					
N° 6/702 MAXIMILIEN	S1					
N° 6/703 MINIE	S1					
N° 6/704 WHITWORTH	S1					
N° 6/704 WHITWORTH	JG					
N° 6/705 COMINAZZO	S1					
N° 6/706 KUCHENREUTER	S1					
N° 6/706 KUCHENREUTER	JG					
N° 6/707 COLT	S1					
N° 6/708 WALKYRIE	D1					
N° 6/712 MARIETTE	S1					
N° 6/712 MARIETTE	JG					
N° 6/714 TANEGASHIMA	S1					
N° 6/715 VETTERLI	S1					
N° 6/715 VETTERLI	JG					
N° 6/716 HIZADAI	S1					
N° 6/721 MANTON	S1					
N° 6/722 LORENZONI	S1					
N° 6/722 LORENZONI	JG					
N° 6/723 MALSON	S1					
N° 6/728 TANZUTSU	S1					
N° 6/736 PENNSYLVANNIA	S1					
N° 6/737 LAMARMORA	S1					

Lorsqu'une discipline est tirée en deux versions origine et réplique, un tireur peut participer soit dans la version O (origine), soit dans la version R (Réplique), mais pas dans les deux.

Si vous utilisez une arme origine, vous devez être en mesure de présenter un certificat d'authenticité (expert agréé auprès des tribunaux).
Les armes de fabrication artisanale doivent obligatoirement être contrôlées par un banc d'épreuve officiel.

Seules les inscriptions validées et signées par le R.C.L. seront prises en considération.

CADRE RESERVE AU R.C.L.

SIGNATURE & CACHET

NOMBRE de DISCIPLINES dans lesquelles le tireur s'est qualifié :

ATTENTION

Les fiches d'engagement seront traitées dans l'ordre d'arrivée à la FFTIR. Les premiers inscrits pourront, à condition qu'ils aient satisfait aux principes de qualification requis, participer aux championnats de France et recevront un courrier de confirmation.

Les autres tireurs ne pourront pas participer à la compétition.

INSCRIPTIONS :

Pour être enregistrés, les engagements doivent comporter les trois signatures, être remplis sans erreur ni omission, et être envoyés à la F.F.Tir dans les délais fixés.

N'envoyez pas de chèque, attendez la facture club.
A l'issue de la limite d'engagement, le service comptable de la F.F.Tir éditera pour chaque club une facture de l'ensemble des droits d'engagement de ses tireurs

RAPPEL TARIFS

INSCRIPTION : Jeune 13 € - Adulte 25 €
ENGAGEMENT PAR DISCIPLINE : Jeune 13 € - Adulte 16 €
EQUIPE : Gratuite

Toutes les inscriptions prises en compte à la date de facturation seront facturées et aucune possibilité d'avoir ou de remboursement ne sera donnée au club

Le président du club expédiera le règlement correspondant accompagné du talon de la facture au service comptabilité F.F.Tir.

LES SIGNATAIRES ATTESTENT SUR L'HONNEUR UTILISER DES ARMES EN CONFORMITE AVEC LA LEGISLATION EN VIGUEUR (DETENTION, DECLARATION ET BANC D'EPREUVE).

ILS S'ENGAGENT A RESPECTER LA LEGISLATION NATIONALE ET LA REGLEMENTATION FEDERALE CONCERNANT LE DOPAGE (CF.RGS 15/16)

**La présente fiche doit être reçue à
L'O.C.C. - F.F.TIR 38, RUE BRUNEL 75017 PARIS
occ@fftir.org**

18 MAI 2017

DATE & SIGNATURE DU TIREUR <input type="text"/>	DATE, SIGNATURE & CACHET DU PRESIDENT DE CLUB <input type="text"/>
--	---

CADRE RESERVE A LA FEDERATION FRANÇAISE DE TIR

VISA F.F.Tir	DATE D'ARRIVEE	OBSERVATION
--------------	----------------	-------------